

## TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES ARISTIDE - ARITEX

### 1. Portée

Nous le sommes, selon la société avec laquelle vous passez un contrat:

- **nv ARISTIDE** (Belgique), ayant son siège social à NACHTEGAALSTRAAT 109 2550 KONTICH, Nachtegaalstraat 109 (TVA BE 0568.538.774)
- **bv HARC - Aritex Holland**, avec siège social aux Pays-Bas , 3436 ZZ NIEUWEGEIN, Nevelgaarde 40 (KVK NL8025.44.435.B01)
- **GmbH Aritex Deutschland**, dont le siège social est situé en Allemagne, 69221 DOSSENHEIM, Bahnhofsplatz 1 (DE236.630.405)

Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées CGV) s'appliquent à toutes nos livraisons et prestations et prévalent sur toutes les autres conditions du client. Les conditions dérogatoires et/ou complémentaires ne nous engagent que si elles ont été acceptées par écrit.

En passant commande, le client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepter dans leur intégralité, sauf si le client prouve qu'il n'a reçu ces CGV qu'après avoir passé sa commande. Dans ce cas, le client est réputé avoir accepté l'intégralité des présentes CGV, s'il ne s'est pas opposé par écrit à leur application dans les 3 jours calendaires suivant la réception des présentes CGV.

Chaque condition doit être considérée séparément. Si une condition est invalide, en tout ou en partie, elle est remplacée par une disposition valide.

La renonciation à l'un des termes des présentes CGV ne constitue pas une renonciation à l'ensemble des présentes CGV. La renonciation s'applique à une livraison, le cas échéant, mais pas aux autres livraisons.

### 2. Devis - commandes et réservations

Sauf mention contraire explicite, toutes nos offres, devis et spécifications sont sans engagement, indicatifs et révisables à tout moment et sont valables pour une période de 14 jours. Toutes les largeurs et rapports mentionnés par nous sont approximatifs.

Nous ne sommes liés par une commande qu'après l'avoir confirmée par écrit. La commande est définitive et la vente intervient dès l'envoi de la confirmation écrite au client ou cette commande et cette vente peuvent être constatées par une exécution effective.

Les commandes de moins d'un mètre ne seront pas acceptées, sauf autorisation expresse de notre part.

Si le client ne souhaite que réserver un article, il doit l'indiquer expressément, sinon nous supposerons une commande. Ces réserves doivent être acceptées par nous. Sauf indication contraire de notre part, la réservation est valable pendant 14 jours, après quoi elle expire automatiquement.

Lors de la commande de rideaux, le client doit préciser les dimensions correctes des bases.

Sauf indication contraire par écrit, nous ne sommes pas réputés avoir connaissance de la finalité ou de l'application spécifique que le client souhaite donner aux marchandises achetées.

### **3. Prix**

Tous les prix que nous indiquons sont exprimés en EUR et excluent les taxes, l'emballage, le transport et les autres frais, sauf indication contraire explicite. Nos prix sont basés sur une livraison *ex works* conformément aux Incoterms applicables à la date du présent accord (2010). Le cas échéant, le client se porte garant des frais susmentionnés.

Sauf stipulation contraire, les prix applicables à la commande sont ceux du dernier tarif communiqué par nous au client, qui est purement indicatif et non contraignant. Cette liste de prix est mise disposition par courrier électronique en janvier de chaque année avec effet au 1er février de cette année. Nous nous réservons le droit de modifier ces prix tout au long de l'année, en tenant compte d'un délai raisonnable (un mois) entre la communication et l'entrée en vigueur de la nouvelle liste de prix.

### **4. Paiement**

Nos factures sont payables au comptant en EUR à l'adresse de notre siège social et au plus tard à la livraison, sauf accord contraire. Les montants qui nous sont dus ne peuvent pas être compensés par des créances que le client a contre nous.

Les réclamations pour défauts ou non-conformité ne suspendent pas l'obligation de paiement du client.

En cas de retard de paiement d'une de nos factures:

- (i) est redevable de plein droit et sans mise en demeure d'un intérêt de retard au taux de 10% l'an et d'une indemnité forfaitaire de 10% sur le montant restant dû, avec un minimum de 150 € ;
- (ii) nous sommes en droit, sans mise en demeure préalable et sans qu'aucune indemnité ne soit due, de suspendre la livraison en question ainsi que les autres commandes restant exécuter pour le client, sans préjudice de notre droit de résilier le contrat sans intervention judiciaire ;
- (iii) toutes les autres créances à regard du client qui ne sont pas encore échues sont exigibles de plein droit et sans mise en demeure, et nous sommes en droit de procéder à une compensation.

Nous sommes en droit d'exiger à tout moment des garanties de paiement ou des paiements anticipés et de suspendre l'exécution du contrat jusqu'à la réception de ces garanties ou paiements anticipés.

### **5. Livraison**

Sauf convention expresse contraire, la livraison est effectuée "EX WORKS" dans nos entrepôts lors de la remise au premier transporteur (Incoterms 2010). Si nous devons organiser un transport sur demande, celui-ci se fait aux frais et aux risques du client (l'incoterm "FCA - nos entrepôts" s'applique alors).

Nous nous réservons le droit d'effectuer des livraisons partielles en fonction du regroupement des marchandises qui ont été transmises dans la même commande. La livraison partielle d'une commande ne peut, en aucun cas, justifier le refus du paiement des marchandises livrées.

Les frais de livraison sont à la charge du client, sauf accord écrit contraire.

Les délais de livraison que nous communiquons sont purement indicatifs et non contraignants. Ce n'est qu'en cas de retard de livraison déraisonnable qui nous est imputable et après une mise

en demeure par courrier recommande restée sans réponse de notre part dans un délai de trente jours que le client a le droit d'annuler l'achat et de se faire rembourser le prix d'achat. Les retards ne donnent lieu à aucune indemnisation, sauf en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle de notre part.

Le client doit signer le bon de livraison avant la réception. Les défauts visibles (tels que la quantité, la couleur et les erreurs éventuelles) doivent être mentionnés sur celui-ci ou, s'ils ne peuvent être constatés à la livraison, ils doivent être signalés par écrit au plus tard dans les 3 jours ouvrables. L'utilisation, la transformation ou l'élimination des marchandises par le client implique leur acceptation irrévocable.

Si le client ne prend pas livraison des produits chez nous, ou ne prend pas livraison à temps, il y a défaut sans mise en demeure. Nous aurons alors le droit de stocker les produits aux frais et risques du client à un coût de stockage de 10 euros par jour par m<sup>2</sup> ou m<sup>3</sup> ou de les vendre à un tiers. Le client reste redevable de 10% du prix d'achat, plus les intérêts et les frais, pour ces produits.

## **6. Conservation du titre**

Les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix convenu, des frais, des intérêts et des dommages éventuels. Toutefois, le risque est transféré au client à partir de la livraison de la marchandise. [Dans l'intervalle, le client n'est pas autorisé à vendre, mettre en gage ou grever les marchandises de quelque manière que ce soit, ni à les déplacer en dehors de son domicile ou de ses locaux professionnels.] Le client doit informer les tiers de la réserve de propriété.

## **7. Garantie**

En principe, nos tissus sont conservés dans notre collection pendant quatre ans. Bien entendu, nous sommes libres d'arrêter une collecte plus tôt, auquel cas le client ne peut en aucun cas prétendre une quelconque indemnisation.

Les erreurs ou les défauts visibles du tissu sont inévitables. Le cas échéant, et dans la mesure où cela est signalé conformément à l'article 5, nous fournirons du tissu supplémentaire pour compenser ce(s) défaut(s). Le client n'a droit à aucune compensation à cet égard.

Des écarts de couleur par rapport à l'échantillon sont toujours possibles, de sorte que nous ne pouvons pas fournir de garantie à cet égard.

Nous ne pouvons pas garantir que les tissus soient du même bain de couleur lorsqu'ils sont commandés à nouveau, une différence peut donc se produire.

Les caractéristiques techniques et la composition des tissus sont toujours indiquées sur l'échantillon. Ces caractéristiques sont basées sur des valeurs moyennes issues de tests et peuvent toujours varier légèrement en fonction de la production. En aucun cas, de légers écarts par rapport à ces valeurs ne peuvent donner lieu à une réclamation ou à une indemnisation.

Tous les tissus sont susceptibles de changer de couleur au fil du temps en raison de l'exposition aux rayons UV et infrarouges. Les tissus doivent donc être protégés contre une exposition excessive au soleil, à l'humidité et à l'air salin. Nous ne garantissons donc pas la solidité des couleurs.

Nous ne fournissons aucune garantie sur les tissus qui sont directement tapissés sur du caoutchouc mousse.

Les réclamations concernant les vices cachés doivent nous être notifiées par lettre recommandée au plus tard dans l'année qui suit la livraison. Nous n'accepterons pas de plaintes après l'expiration de cette période. Les réclamations doivent nous être signalées, en précisant le problème et les éventuels dommages causés, dans les 14 jours suivant la découverte du défaut, sous peine d'annulation.

Quelle que soit la cause de la réclamation, notre garantie se limite, à notre choix, au remplacement gratuit ou au remboursement du prix de la marchandise reconnue défectueuse ou non conforme, à l'exclusion de tous dommages et intérêts, sauf en cas de faute grave ou intentionnelle. En cas de réclamations fondées, notre obligation de garantie est en tout cas limitée à celle de notre fournisseur / fabricant.

## **8. Responsabilité civile**

En cas de force majeure, notre responsabilité ne peut être engagée, même si cette force majeure est imputable au fabricant ou au fournisseur ou à tout autre tiers auquel nous devons faire appel pour la livraison des biens/services.

Nous ne sommes responsables qu'en cas de négligence grave ou de fraude. En aucun cas, nous ne pouvons être tenus responsables des dommages indirects généraux ou spéciaux, des dommages économiques, des dommages consécutifs et des coûts (y compris les frais d'avocat, les frais d'expertise).

Si nous organisons le transport, nous faisons appel à des entreprises réputées pour l'expédition des marchandises, telles que TNT, DHL ou GLS. Nous ne pouvons être tenus responsables des retards, du vol, de la perte ou de l'endommagement des marchandises pendant le transport.

Dans la mesure où nous sommes tributaires de la coopération, des services et des fournitures de tiers pour l'exécution de nos engagements, nous ne pouvons être tenus responsables des dommages résultant de leur faute, à l'exclusion de leur faute grave ou intentionnelle.

Notre responsabilité est, en tout état de cause, limitée à un montant de 3 x le prix payé par le client pour la dernière livraison ou à 500,00 EUR si le client n'a rien payé.

Les limitations de responsabilité prévues dans le présent article s'appliquent tant à notre responsabilité contractuelle qu'extracontractuelle.

## **9. Annulation**

En cas d'annulation de la commande, nous avons droit à une indemnité forfaitaire de 20 % de la valeur de la commande (sur la base du prix de vente) au titre du manque à gagner et des frais encourus, sans préjudice de notre droit à réclamer d'autres dommages et intérêts et sans préjudice de notre droit à demander l'exécution forcée.

Dans le cas où un client annule une commande qui nous a été confiée, le client est tenu de nous rembourser tous les frais déjà engagés par nous dans le cadre de la commande (achat de matières premières, de matériaux, paiement des salaires, etc. Dans ce cas, le client doit également nous dédommager des réclamations de tiers résultant de l'annulation en question.

## **10. Traitement des données à caractère personnel**

Nous traitons les données personnelles dans le cadre de nos activités, conformément à notre déclaration de confidentialité. En acceptant ces conditions, le client accepte que ses données personnelles soient traitées conformément à la présente déclaration de confidentialité. En outre,

le client accepte d'être informé des offres, des nouveaux prix ou d'autres mises à jour concernant les produits ou services que nous proposons.

## **11. Changements**

Nous nous réservons le droit de modifier unilatéralement nos CGV à tout moment. Les nouvelles conditions entrent en vigueur dès leur notification au client, sauf si ce dernier fait savoir dans un délai de cinq jours ouvrables qu'il n'accepte pas les nouvelles conditions, auquel cas les anciennes conditions restent applicables. Les nouvelles CGV s'appliquent également aux accords et aux offres déjà faits précédemment.

## **12. Compétence et droit applicable**

Nos accords sont régis par le droit belge, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies du 11 avril 1980 sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM). Tous les litiges seront soumis aux tribunaux d'Anvers, section Anvers. Toutefois, nous nous réservons le droit de soumettre le litige aux tribunaux du lieu de résidence/siège social du client.